



DÉCLARATION

Face aux employeurs des Secteur Sanitaire, Social et Médico-social, de l'Animation, de l'Insertion et du Maintien à Domicile, les Syndicats Départementaux de l'Action Sociale FO d'Occitanie se sont réunis les 6 et 7 octobre.

Nous réaffirmons et appuyons les positions portées par notre Fédération Nationale de l'Action Sociale FO.

Nous rappelons que l'urgence n'est certainement pas à la mise en œuvre d'une convention collective unique, mais bien au maintien et à l'amélioration des conventions collectives existantes et des conditions de travail.

Nous constatons le mépris de nos gouvernants et de nos employeurs face à l'état catastrophique de notre secteur, des départs massifs des salariés, des conditions de travail déplorables, c'est pourquoi nous appelons les salariés à se mobiliser pour porter et faire aboutir les revendications essentielles :

- les 183€ net pour tous et sans contrepartie ;**
- l'augmentation immédiate des salaires, au minimum à hauteur de l'augmentation du coût de la vie ;**
- la juste application sans exclusive de l'avenant 43-2020 de la branche de l'aide à domicile ;**
- le rattrapage des 40 ans de blocage des salaires ;**
- l'amélioration des conditions de travail ;**
- l'abandon immédiat de tout projet de convention collective unique ;**
- le maintien des diplômes et des qualifications comme garantie de justice et d'égalité salariale.**

Leucate le 7/10/2022